Qu’estque l’agroécologie?

By Matthieu Debailleul [CC-BY-SA-3.0], via Wikimedia Commons

Notre réponse du 04/08/2016

Je vous transmets un extrait d’un article de Jean-Paul CHARVET, intitulé « **AGRICULTURE DURABLE** » sur le projet d’agro-écologie. In Universalis éducation [en ligne]. **Encyclopædia Universalis**, consulté le 4 août 2016. Disponible en partie sur http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/agriculture-durable/

« La loi d’avenir pour l’agriculture française de juillet 2013 a mis en avant le concept d’**agro-écologie** : l’objectif est de concilier compétitivité économique et préservation de l’environnement. Afin de progresser sur la voie de cette double performance, deux principes sont mis en avant à l’échelle des exploitations agricoles : diversification des productions et autonomie. Concrètement, cela engage à une diversification des cultures pratiquées, à un allongement de la durée des rotations culturales, à l’introduction de légumineuses dans les assolements céréaliers ou/et au fait de nourrir le plus possible les animaux d’élevage à partir de productions végétales obtenues sur l’exploitation elle-même et de réduire d’autant les achats d’aliments effectués à l’extérieur.

Le projet agro-écologique est également fondé sur une réduction des opérations de travail du sol – ce qui réduit à la fois les coûts de production et les émissions de gaz à effet de serre (G.E.S.) – et sur des pratiques qui permettent une restitution maximale de matières organiques (donc de carbone) aux sols, telle la mise en place de plantes de couverture (futurs engrais verts) entre deux cultures principales.

Sur ces différents points, le projet agro-écologique reprend et promeut plusieurs pratiques déjà mises en œuvre par les diverses formes d'agriculture durable.
Il en va de même pour la faveur qu'il accorde aux exploitations de polyculture-élevage dans lesquelles se trouvent étroitement associées productions végétales (permettant de nourrir les animaux) et productions animales (fournissant, entre autres, la fumure indispensable aux cultures).
Plus innovante est la prise en compte de l'amont et de l'aval des exploitations agricoles. Celles-ci se trouvent replacées dans les contextes de leurs filières de production et des territoires sur lesquels elles fonctionnent. Afin d'intégrer ces dimensions économique et territoriale est proposée la création de Groupements d'intérêt économique et environnemental (G.I.E.E.) qui rassemblent des agriculteurs décidés à faire évoluer leur système de production dans une direction agro-écologique, en partenariat avec des acteurs des filières et des territoires.
Des contraintes demeurent malgré tout, car les systèmes qui s'inspirent de l'agro-écologie sont plus complexes (ce qui pose des problèmes de formation) et plus exigeants en travail. Ils peuvent également devenir plus sensibles aux aléas climatiques et sanitaires en cas de réduction trop importante de l'utilisation de produits phytosanitaires.
Si le recours à des semences de plantes génétiquement modifiées est tout à fait exclu des formes les plus radicales d'agriculture durable, il ne l'est pas a priori pour d'autres formes d'agriculture durable dont celles qui sont développées par l'A.E.I. ou par l'I.A.D. Au Brésil, l'agriculture de conservation utilise largement les plantes transgéniques. Si celles-ci demeurent très peu cultivées dans l'Union européenne, à l'exception notable de l'Espagne, elles occupent plus de 11 p. 100 des superficies cultivées de la planète (170 millions d'hectares en 2012). La diffusion mondiale très rapide de l'utilisation de plantes génétiquement modifiées (qui n'occupaient que 1,6 million d'hectares en 1996, première

année où les agriculteurs ont utilisé les O.G.M.) s'explique au moins pour partie par les avantages qu'elles présentent aux yeux des agriculteurs pour leurs activités de production et de gestion de l'environnement : possibilité de s'en tenir à un travail simplifié du sol (sans obligation de labourer), ce qui limite les consommations de carburants fossiles, les émissions de CO2 dans l'atmosphère et les risques d'érosion des sols ; réduction du recours aux produits phytosanitaires. L'emploi de ces plantes accentue toutefois la dépendance des agriculteurs vis-à-vis des grandes firmes de l'agrochimie et du marché des semences… »

Sites Internet à consulter

- Rapports annuels de l'Agence Bio : Chiffres de la bio en France
- Rapports annuels concernant l'agriculture biologique dans le monde : http://www.ifoam.org
- Site de l'I.A.D.[Institut de l'Agriculture Durable] : http://www.institut-agriculture-durable.fr
- Site de la Fédération nationale de C.I.V.A.M. (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) : http://www.civam.orgCordialement,
  Eurêkoi – Bibliothèque Publique d'Information